

Neuville

ACTUALITÉS

www.neuville-sur-sarthe.fr

N°50 - Juin 2019



ÉDITO

Véronique CANTIN
Maire

Le mois de mars est chaque année, celui du printemps, des beaux jours qui reviennent, des festivités qui s'annoncent, mais c'est aussi celui du vote du budget.

Les Adjoints et les Conseillers Municipaux totalement impliqués et investis, montrent avec les nombreuses décisions prises à cette occasion, toute la cohérence du développement que nous souhaitons pour notre commune.

Nous exerçons notre mandat avec toujours cette envie de donner une image dynamique et attractive de notre commune, et de tous ses acteurs.

C'est donc, avec beaucoup de motivation, que les élus municipaux, les agents communaux, continuent à œuvrer pour concrétiser les projets, entretenir nos espaces et bâtiments publics, soutenir nos associations et gérer avec rigueur les finances de notre collectivité.

Ainsi, le mardi 26 mars 2019, le Conseil Municipal s'est réuni pour approuver les comptes administratifs 2018 et voter le budget communal 2019.

Que constatons nous ?

Les objectifs fixés lors du vote du budget primitif 2018 ont été respectés voire dépassés. Ainsi, le taux des impôts locaux n'a pas été augmenté, aucun emprunt n'a été contracté, voire mieux, la commune s'est désendettée et l'autofinancement réel est de 668 486 €.

LE BUDGET 2019 s'inscrit dans la même trajectoire.

0% d'augmentation des impôts locaux. Maîtrise des dépenses de fonctionnement. Poursuite du désendettement. Des investissements ambitieux autofinancés mobilisant au mieux le concours de nos partenaires.

Ce budget 2019 traduit une gestion que nous voulons sérieuse car nécessaire à une action publique ambitieuse.

Nous l'avons élaboré pour les Neuvilleois et Neuvilleises avec la volonté d'améliorer le quotidien tout en préparant l'avenir : voirie, éclairage, soutien aux équipements scolaires, amélioration des bâtiments et déjà de nouvelles perspectives dont l'aménagement de la rue du stade.

Au cœur de cette ambition, nous nous félicitons de l'avancée du dossier de rénovation / extension de notre mairie et de ses abords.

Les premiers échanges avec la maîtrise d'œuvre ont permis d'aboutir à une esquisse qui a reçu l'approbation unanime de la commission.

Nous vous donnons rendez-vous en réunion publique après l'été, pour vous présenter l'avant-projet définitif et le calendrier de cette réalisation.

Nous suivons par ailleurs avec beaucoup d'intérêt le projet de multi-accueil sous maîtrise d'ouvrage communautaire qui devrait ouvrir en octobre 2020.

Comme je l'exprime souvent et avec conviction la réussite de nos réalisations est aussi le fruit d'une collaboration et d'un engagement sans faille de nos agents communaux au premier rang desquels notre directeur général des services Jean Eric Davoy. Dans quelques jours, il nous quittera, faisant valoir son droit à une retraite bien méritée. Nous aurons l'occasion de lui dire toute notre reconnaissance et même plus, notre profonde sympathie.

Dès maintenant nous accueillons en qualité de secrétaire générale Amélie Duval et nous nous réjouissons de son arrivée.

Désormais, c'est l'été qui s'annonce. Qu'il soit l'occasion pour tous de belles rencontres et réjouissances comme les festivités neuvilleises à venir et au cours desquelles j'aurai plaisir à vous retrouver.

À très bientôt
Véronique CANTIN

Information

Pour la période estivale, la Mairie sera ouverte le samedi de 9h à 11h30 aux dates suivantes : 13 juillet - 24 août
À compter du 7 septembre, le planning d'ouverture les semaines paires reprendra normalement.
Les horaires en semaine restent inchangés.
Vous remerciant de votre compréhension,
nous vous souhaitons d'agréables congés d'été.

Flash d'actualités

C'est l'été... participez !

Avec les "cartes piscine"

Comme chaque année, la commune offrira aux enfants de Neuville pour les mois de juillet/août 2019, 10 entrées pour la piscine de Coulaines, sous la forme d'une carte magnétique rechargeable. Celle-ci est proposée aux enfants à partir de 10 ans (condition imposée par la réglementation de la piscine de Coulaines) et aux jeunes jusqu'à 20 ans, sous réserve d'être étudiant ou demandeur d'emploi (présentation d'un justificatif).

Elle est à retirer en mairie aux horaires d'ouverture à partir du lundi 8 juillet 2019. Pour obtenir votre carte de 10 entrées, il faut :

- votre livret de famille,
- une attestation d'Assurance Responsabilité Civile en cours de validité,



- venir obligatoirement avec l'un de ses parents pour la signature de l'autorisation parentale.

Si vous avez déjà obtenu une carte les années précédentes, vous pouvez la rapporter en mairie, celle-ci vous sera échangée contre une carte chargée de 10 entrées.

Les enfants... à vos maillots et bonnes vacances !

Au concours des maisons fleuries

Vous trouverez dans ce nouveau numéro de Neuville Actualités un bulletin d'inscription pour le concours de fleurissement de vos maisons et jardins. Cette année, le jury passera le samedi 20 juillet et la remise des récompenses (par catégorie : encouragements, compliments et félicitations) aura lieu le vendredi 27 septembre.



En donnant votre sang

À Neuville, la prochaine collecte aura lieu le jeudi 29 août de 16h à 19h30 à la salle polyvalente Armand Bourillon.

Donner son sang,
c'est offrir la vie.

www.donusang.net

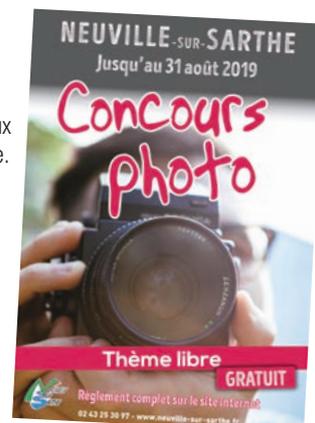


En flashant pour notre concours photo

Profitez de l'été pour continuer à prendre vos plus beaux clichés pour notre concours photo au thème libre cette année. Remise des prix vendredi 27 septembre 2019.

Prolongation

Les fiches d'inscriptions aux services périscolaires sont à déposer en mairie avant le 12 juillet.



Le Conseil Municipal s'est réuni : le 26 mars, le 23 avril et le 4 juin 2019 Extraits...

III SÉANCE DU 26 MARS 2019

Retrouvez les principales informations de cette séance en page 3 de ce bulletin.

III SÉANCE DU 23 AVRIL 2019

FINANCES ET URBANISME

Situations à régulariser : formalités administratives à accomplir afin de se mettre en accord avec les réalités physiques. Adhésion à l'ATE-SART72 permet de procéder par actes administratifs.

BATIMENTS - SPORTS - ASSOCIATIONS SPORTIVES

Travaux en cours :

Travaux d'insonorisation : dans le restaurant scolaire et dans l'école maternelle, réalisés début juillet.

Église : rendez-vous fixé au 16 mai pour arrêter la solution proposée par les établissements Delestre, en présence de l'équipe d'animation paroissiale et du prêtre.

VOIRIE - ESPACES VERTS - ENVIRONNEMENT

Panneaux de signalisation : l'ensemble des sollicitations a été validé, livraison prévue début mai.

AFFAIRES SOCIALES, AFFAIRES SCOLAIRES ET PERSONNELS

Conseil Municipal Enfants : journée à l'Assemblée Nationale, s'est très bien déroulée (très bonne ambiance). Visite sérieuse. Fin de journée autour d'un buffet dînatoire.

Le jardin du Vivant : l'intervention débute jeudi 9 mai pour 5 semaines, sur le temps de la restauration scolaire. Les enfants seront tirés au sort par les enseignants concernés.

Personnels : Madame Amélie DUVAL prendra ses fonctions le 2 mai 2019. Échange autour d'un café-croissant organisé lundi 6 mai à 10h, avec les élus et les agents.

RELATONS EXTÉRIEURES

Chasse aux œufs : vif succès. 120 participants.

Jurés d'Assises : tirage au sort.

Permanences élections européennes : chacun des élus est invité à assurer une ou plusieurs permanences.

III SÉANCE DU 4 JUIN 2019

FINANCES ET URBANISME

Projet hôtel de Ville : validation de l'Avant-Projet Définitif reportée. Pré-réunion technique mercredi 19 juin 17h30 et validation de l'A.P.D. inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal du mardi 9 juillet.

Suivi des Subventions : tous les dossiers en cours pour 2019 et les paiements des subventions attribuées pour 2018 sont à jour.

Demande de subvention au titre du Fonds Départemental d'Aménagement Urbain.

Mutualisation ATESART : la commune souhaite donner délégation à l'ATESART concernant la mise en place du Règlement Général pour la Protection des Données (R.G.P.D.).

BATIMENTS - SPORTS - ASSOCIATIONS SPORTIVES

Travaux en cours :

Cimetière : Reprise des terrains communs : prévue dès 2009. Présentation du contexte et rappel réglementaire.

VOIRIE - ESPACES VERTS - ENVIRONNEMENT

Concours des Maisons Fleuries : passage du jury le 20 juillet matin. Trois membres du conseil sont sollicités pour compléter le jury, déjà composé de deux spécialistes des espaces verts.

Réfection de la chaussée La Trugalle : enrobé prévu par le département avec une participation de la commune qui reste à définir : travaux programmés fin août et signalétique début octobre.

AFFAIRES SOCIALES, AFFAIRES SCOLAIRES ET PERSONNELS

Propositions de délibérations : pour la gestion du personnel afin d'assurer la continuité entre la bonne pratique et les textes administratifs qui les régissent.

Bilan et propositions pour les services périscolaires : après étude approfondie des bilans financiers des services proposés aux familles, il est proposé aux élus de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2019/2020.

RELATONS EXTÉRIEURES

Neuville Dans la Course : Toute l'organisation pratique est arrêtée. 70 à 100 voitures de course attendues sur le défilé.

Fête de la musique : présentation rapide, réponses de participants en attente.

Bulletin de juin : devrait être à la disposition des élus pour distribution le 21 juin.

Le Conseil Municipal Enfants a 10 ans !

Installé en 2009, sous l'impulsion de **Madame Lucie Geva-Desgranges**, alors maire-adjointe en charge de la commission affaires scolaires et sociales de la commune, le Conseil Municipal Enfants fête cette année ses 10 ans.

Cette décennie a permis à 55 enfants de la commune de s'investir dans des projets pour lesquels ils avaient été élus, après les avoir présentés lors de leur campagne électorale. **Pour fêter cet anniversaire, anciens élus et enfants de C.M.2 avaient souhaité visiter l'Assemblée Nationale.** Ils y ont été accueillis par **notre député Jean-Carles Grelier**. Accompagné par un guide, le groupe de



44 enfants a pu découvrir l'histoire et les coulisses de ce monument mais aussi assister pendant un moment à une séance débat dans l'hémicycle. Ils se sont ensuite dirigés vers le jardin des Tuileries afin d'y déjeuner et ont continué leur visite vers la Pyramide du Louvre. Cette journée s'est achevée par un repas partagé autour d'un buffet qui avait été conçu et préparé par le Conseil Municipal Enfants actuellement en exercice.



Merci aux élus du Conseil Municipal d'avoir participé à l'encadrement et aux enfants qui ont contribué par leur intérêt à faire de cet anniversaire **une journée mémorable.**

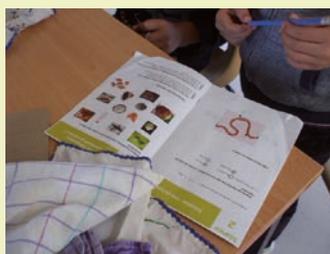
Notre restaurant scolaire au rendez-vous des démarches environnementales

Depuis janvier 2019, la commune de Neuville-sur-Sarthe a amorcé avec le service de restauration scolaire une démarche de développement durable en parallèle d'un passage à une autonomie totale. **De la conception des menus à la préparation des repas en passant par le choix des fournisseurs privilégiant les producteurs locaux et les circuits courts**, la démarche se poursuit avec **le déploiement du compostage et la lutte contre le gaspillage alimentaire** qui ont été au cœur d'animations proposées aux enfants.

En effet, dans cette dynamique, les élèves de C.E.1, C.E.2 et C.M.1 qui déjeunent au restaurant scolaire ont participé à une action de sensibilisation à la réduction des déchets,

menée conjointement par l'association « Le Jardin du vivant », le Pays du Mans et la Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe. Dans ce cadre, cinq enfants (parmi ceux déjeunant tous les jours au restaurant scolaire) de chaque classe concernée ont été tirés au sort pour suivre les formations dispensées par un professionnel. Ils ont ensuite eu **un rôle d'ambassadeur** auprès des autres enfants.

Les animations sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et la sensibilisation au compostage des bio-déchets ont été proposées sur cinq séances de trente minutes sur le temps méridien dans l'enceinte de l'école, entre les 9 et 23 mai derniers.



Le dossier porté par la commune de Neuville sur Sarthe pour l'adhésion à la Charte Qualité Proximité du Pays du Mans a été présenté aux membres du comité de suivi qui **ont validé à l'unanimité l'adhésion de notre restaurant scolaire à la démarche et ce à hauteur de 2 fleurs !**



Souhaitons la bienvenue à Amélie Duval

Comme évoqué dans l'éditorial, afin d'assurer le remplacement de Jean Éric Davoy qui va faire valoir ses droits à la retraite, nous accueillons depuis début mai notre nouvelle Directrice Générale des Services, Amélie Duval.

Amélie Duval, 40 ans et maman de 2 enfants a suivi des études de psychologie avant de préparer les concours de la Fonction Publique. Après 5 ans au Ministère de l'Éducation Nationale et 7 ans à Le Mans Université, elle a intégré la Fonction Publique Territoriale en tant que Directrice des Ressources Humaines.

Ces quelques semaines en binôme lui ont permis de rencontrer les agents et les élus, d'appréhender l'organisation de notre commune et de s'enrichir de l'expérience de Jean Eric Davoy.

Nous nous réjouissons de son arrivée et lui souhaitons un plein épanouissement professionnel dans et au service de notre collectivité.





Comptes administratifs 2018

Fonctionnement 2018

Les **recettes réelles** de fonctionnement se sont élevées à **1 972 650 €** soit une **hausse notable de 4 %**. Il convient de souligner la hausse des ventes de prestations de service : + 16 %, la hausse des Impôts et taxes qui marque le dynamisme des bases puisque les taux sont constants : +2,2 % avec une structuration des recettes qui s'est stabilisée depuis les dernières réformes mais qui risque de nouveau de se modifier avec les réformes liées à la taxe d'habitation.

Les **dépenses réelles** de fonctionnement se sont élevées à **1 303 364 €** et se répartissent de la manière suivante :

● Charges à caractère général.....	483 885 €
● Charges de personnel.....	726 609 €
● Charges de gestion courante.....	85 768 €
● Charges financières.....	5 744 €
● Charges exceptionnelles.....	1 358 €

L'excédent de fonctionnement 2018 est égal à **668 486 €** à comparer avec un excédent net de **627 154 €** en 2017. Il confirme la portée de nos efforts sur la maîtrise de nos charges de fonctionnement année après année avec notre volonté d'optimiser les services aux habitants et d'investir pour l'avenir. La charge de notre dette en intérêt est très modeste ce qui nous laisse de nombreuses opportunités pour accompagner les projets à venir dans une conjoncture d'emprunt très favorable.

Investissement 2018

Les **dépenses réelles** d'investissement se sont élevées à **988 769 €**, les principaux programmes étant les suivants :

● Ateliers municipaux et équipements sportifs.....	59 279 €
● Programme des Sillons.....	301 610 €
● Réserve immobilière et foncière.....	200 187 €
● Parking public salle polyvalente/école.....	94 458 €

En 2018 nous avons poursuivi un programme ambitieux d'investissement orienté principalement vers la poursuite des travaux de voirie et d'éclairage en particulier aux Sillons, l'aménagement du parking central à proximité de la salle Armand Bourillon et la constitution de réserves foncières et immobilières pour accompagner de futurs programmes d'accession sociale à la propriété.

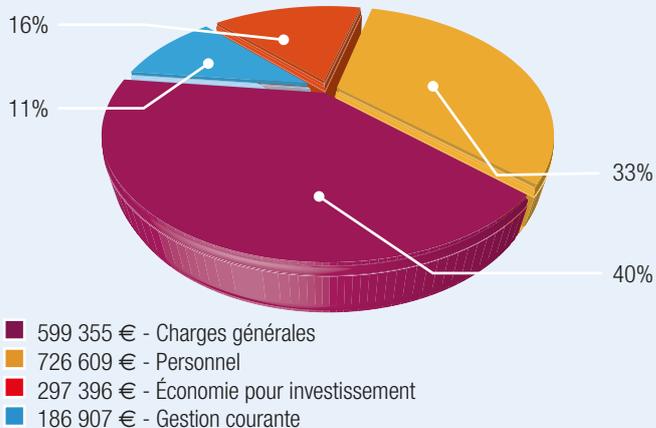


Budget primitif 2019

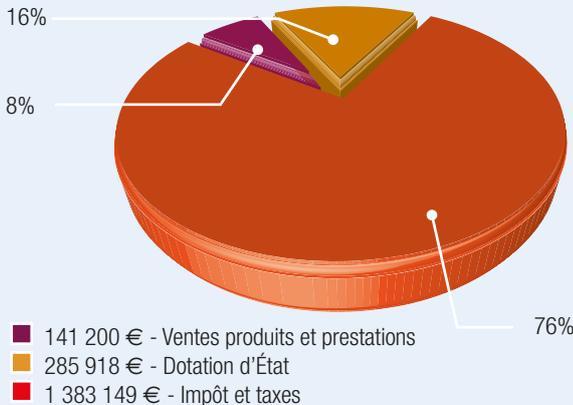
Fonctionnement 2019

Le budget fonctionnement s'équilibre à hauteur de **1 810 267 €** en dépenses et recettes :

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Investissement 2019

Le montant prévisionnel des **investissements 2019** s'élève à **1 323 500 €**, auquel il faut ajouter 2 294 400 € de restes à réaliser de 2018, soit un montant total de **3 617 900 €** avec pour principaux programmes :

● Mairie et abords.....	1 801 500 €
● Travaux de voirie.....	160 000 €
● Restauration scolaire.....	40 000 €
● Patrimoine communal.....	149 500 €
● Autorisation de programme : rue du Stade.....	672 000 €

Le montant des subventions attendues pour ces nouveaux programmes s'élève à 350 000 € auquel il faut ajouter un solde de clôture global excédentaire de 2 642 493 €.

L'ensemble de ces données financières nous permet de présenter ce programme d'investissement prospectif sans recours à l'emprunt et sans augmentation de la fiscalité.

MAINTIEN DE VOTRE FISCALITÉ

Depuis désormais 15 ans nous respectons nos engagements de neutralité fiscale : pas d'augmentation des taux communaux dans une conjoncture de plus en plus contraignante et avec une forte pression sur nos recettes.

Nous confirmons au cours de toutes ces années un soutien indénié au fonctionnement de notre collectivité et un programme toujours soutenu d'investissement jamais démenti chaque année, avec en

2019 les amorces du chantier de la dernière tranche du centre bourg : mairie et espace central.

Notre structure budgétaire qui s'est profondément modifiée depuis l'exercice 2017 tend à se stabiliser mais nous restons attentifs aux prochaines réformes fiscales en particulier concernant la taxe d'habitation.



» Chasse aux œufs

Malgré une belle accalmie, une pluie d'œufs est tombée sur les terrasses de l'église, pour le plus grand plaisir des **140 enfants** présents pour cette nouvelle chasse aux œufs organisée par la municipalité.

» Neuville dans la course

Pour cette troisième édition près de **700 personnes** ont assisté à la manifestation : une édition certes pluvieuse mais HEUREUSE.

Remercions chaleureusement tous les acteurs : **A.C.O., partenaires, club Lotus, C.A.P. 72, Les Gais Lurons, bénévoles, élus...** qui ont contribué à cette très belle édition avec un engouement particulier pour la parade dans le village qui sera renouvelée et dont le trajet sera renforcé.

Félicitons-nous de la présence et de l'intervention nourrie et appréciée de Bruno Vandestick, speaker officiel des 24 heures du Mans, fidèle à notre évènement. Apprécions la venue à son initiative de **Gabriel Aubry et Ho Pin Tung, pilotes de l'Oreca 07-Gibson n°38, du team Jackie Chan DC.Racing**, saluons également, leur podium au classement LMP2.

Neuville dans la course prend toute sa place, dans la grande semaine des 24 heures et devient un incontournable de nos manifestations.

Retrouvez quelques images de cette manifestation tournées par TVMAINE en suivant lien : <https://youtu.be/uuHbPp5y1oQ>

» Cérémonie du 8 mai

Nous nous félicitons une nouvelle fois de la présence toujours fidèle des portes-drapeaux, des élus, des enseignants et du Conseil Municipal Enfants à l'occasion de la commémoration du souvenir de la Victoire.



Gabriel Aubry



1949-2019 : 70 ANS DE LA PREMIERE VICTOIRE DE FERRARI AUX 24 HEURES DU MANS

» Balade nocturne

Merci aux quelques randonneurs qui ont bravé la météo pour nous rejoindre le 10 mai dernier et finalement partager les douceurs préparées... Ce n'est que partie remise, changement de date, changement d'horaire, retrouvons-nous pour **une balade dominicale le dimanche 8 septembre à 14h à la salle omnisports.**



Sur vos agendas

Du **4 au 6** juillet

Information cadastre

Un représentant de la Direction Générale des Finances Publiques sera présent aux horaires d'ouverture de la mairie pour recueillir vos observations ou vous donner des informations concernant le remaniement du plan cadastral de notre commune.

Dimanche **8** sept.

Le rendez-vous & balade dominicale

Les Associations et la Municipalité vous accueilleront à la salle omnisports Yves PASQUIER de 10 h à 13 h, pour vous présenter les nombreuses activités proposées sur notre commune et récompenser les bénévoles sans qui les associations ne pourraient vous offrir toutes ces animations. Venez à la rencontre de ceux qui font vivre notre commune et partager un moment convivial à l'heure du déjeuner.

Vendredi **27** sept.

Remise des prix DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ET DU CONCOURS PHOTO ET ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Madame le Maire accueillera les nouveaux foyers installés sur la commune depuis septembre 2018, salle polyvalente Armand Bourillon. Ils pourront ensuite échanger avec les élus, présidents d'associations, commerçants et artisans autour d'un vin d'honneur. C'est également à cette occasion que les participants du concours photo, qui se poursuit jusqu'au 31 août, et de celui des maisons fleuries recevront leurs récompenses.

L'éclairage en période estivale

Pour la quatrième année consécutive, dans un souci d'économie d'énergie et de développement durable nous avons prévu **d'éteindre totalement l'éclairage public pendant la période estivale soit du samedi 22 juin au 12 août 2019**, profitant ainsi de l'éclairage naturel

La même démarche nous a conduits récemment à programmer le démarrage de l'éclairage public à 6h30 au lieu de 6h et l'extinction à 22h30 au lieu de 23h en semaine. Seul l'éclairage autour de la salle Armand Bourillon répond à d'autres horaires compte tenu de sa vocation.



ERRATUM - ÉCOURUES 2019

Dans notre bulletin du mois de mars dernier, nous vous annonçons l'organisation des écourues par le Département de la Sarthe du 16 septembre au 8 novembre prochains. Celles-ci auront bien lieu, **cependant la commune de Neuville-sur-Sarthe, située en Sarthe amont, n'est pas concernée** par ces écourues qui intéressent la Sarthe aval (domaine public navigable).